



Trade Union
Advisory Committee
to the OECD
*Commission
syndicale consultative
auprès de l'OCDE*

RÉUNION DU CONSEIL DE L'OCDE AU NIVEAU DES MINISTRES EN 2020

MESSAGES CLÉS DES SYNDICATS

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR UNE REPRISE ÉQUITABLE ET DURABLE À LAQUELLE LES CITOYENS PEUVENT FAIRE CONFIANCE

La pandémie de Covid-19 s'est transformée en la crise mondiale la plus profonde de l'histoire moderne avec une chute sans précédent du PIB mondial et une augmentation massive du chômage. C'est une crise qui se superpose à de nombreuses autres. La COVID-19 n'a pas touché des économies par ailleurs robustes et socialement justes. Nombre des défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui sont antérieurs à l'urgence actuelle. Comme nous l'avons douloureusement appris lors de la crise financière de 2008, les gouvernements se doivent de travailler ensemble et prendre des mesures décisives contre une crise qui pourrait rapidement se transformer en une crise politique pour la démocratie.

L'AVENIR DE L'OCDE

Pour le TUAC, l'OCDE doit être guidée par les principes suivants :

- Soutenir les principes du multilatéralisme et de l'action publique centrées sur les personnes ;
- Être intransigeant sur la démocratie, l'État de droit, y compris les droits de l'homme et les droits sociaux tels que définis par l'OIT, y compris les mécanismes permettant aux États membres de rendre compte des normes et des valeurs de l'OCDE ;
- Assurer la cohérence des politiques dans l'ensemble de l'Organisation, dont la valeur dépasse la somme de ses comités et groupes de travail et repose sur sa capacité d'aborder les défis politiques horizontalement, à partir de différents domaines de compétence ; et
- Consolider le récent « acquis » de l'OCDE sur la réforme du marché du travail et le dialogue social en étroite collaboration avec l'OIT.

Nous appelons la réunion du Conseil ministériel 2020 (RCM) à adopter une feuille de route pour une reprise équitable et durable qui inspire confiance. La reprise doit :

- Maintenir et développer les régimes d'emploi et de protection sociale pour les travailleurs et les plus vulnérables afin d'éviter que quiconque ne tombe rapidement dans la pauvreté ;
- Développer et étendre nos systèmes de santé publique et l'accès universel aux soins de santé publique ;
- Engager un soutien massif et durable à l'économie – avec des conditions relatives à l'emploi et à la justice sociale.

Il ne peut y avoir de retour à la normale. Par rapport à la crise de 2008, les institutions du marché du travail – conventions collectives et salaires minimums – ont une couverture plus faible et sont moins protectrices, ce qui laisse des lacunes pour de nombreux travailleurs confrontés à la crise aujourd'hui. L'OCDE et ses membres doivent agir pour un marché du travail équitable et des emplois de qualité, notamment :

- Renforcer les institutions du marché du travail et les autres régimes de protection collective liés à la santé et aux pensions ;
- Comblent les lacunes réglementaires permettant le travail précaire atypique, entre autres via des plateformes de travail en ligne, et renforcer la sécurité de l'emploi en améliorant les tests de relations de travail et les outils de protection de l'emploi ;
- Agir contre les inégalités de genre (écart de rémunération, précarité, travail non rémunéré, équilibre entre vie professionnelle et vie privée) ; et
- Reconnaître que le dialogue social et le droit fondamental à la négociation collective sont des conditions essentielles pour des marchés du travail inclusifs.

Reconstruire des économies plus justes socialement et plus vertes, où la valeur et le pouvoir de marché sont distribués plus largement par :

- Investir dans la création d'emplois et la transition vers des économies à bas carbone, dans l'économie des soins et dans les systèmes publics d'éducation et de formation avec l'aide de fonds de transition et de politiques industrielles ;
- Assurer une transition numérique plus juste, notamment en établissant des règles internationales sur la protection, l'accès et le partage des données, les nouvelles technologies (y compris l'intelligence artificielle) et en veillant à ce que le télétravail et les outils de contrôle ne se fassent pas au détriment du bien-être des travailleurs ;

- Lutter contre la concentration excessive dans l'économie numérique, notamment par des mesures antitrust et de nouveaux cadres juridiques, et évaluer leur impact non seulement sur les droits des consommateurs mais aussi sur l'emploi ;
- S'attaquer aux fractures numériques mondiales et régionales par des investissements publics dans la connectivité et les compétences.

Il faut remettre à plat notre système de commerce et d'investissement en mettant l'accent sur une conduite responsable des entreprises et en remédiant aux défaillances de nos systèmes fiscaux pour faire face à la mondialisation :

- Repenser les chaînes de valeur mondiales et les systèmes d'accords sur le commerce et l'investissement, notamment par les instruments de l'OCDE sur la responsabilité des entreprises, y compris les Points de contact nationaux des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, le devoir de vigilance obligatoire et sa vérification par sur le terrain ;
- Assurer la progressivité des systèmes fiscaux ;
- Parvenir à un accord solide et ambitieux sur la fiscalité et l'économie numérique, mettre fin à la concurrence fiscale déloyale et mutuellement destructrice ; et améliorer la transparence de l'impôt sur les sociétés.

Les gouvernements de l'OCDE ont la responsabilité de fournir un soutien aux pays en développement pour éviter d'accroître la pauvreté. La gravité de la crise mondiale provoquée par la pandémie COVID-19 appelle une réponse forte et urgente :

- Un solide programme d'allègement et de suspension de la dette vis-à-vis des pays en développement, et travailler avec les pays non membres de l'OCDE, dont la Chine, à cette fin ;
- Accroître l'aide publique au développement et les investissements en faveur des ODD ;
- Inclure les partenaires sociaux dans la conception et la mise en œuvre des programmes d'intervention
- Veiller à ce que les investissements du secteur privé dans le développement soient conformes aux principes internationaux d'efficacité du développement et aux ODD.

LIRE LA
DÉCLARATION
COMPLÈTE DU RCM
DU TUAC



TUAC.ORG

@TUACOECD

WORKERSVOICE@OECD